



Mobilisation du 17 mars 2026 : Que notre soutien sonne à l'unisson !

L'intersyndicale du SPIP 31/09 tient à renouveler tout son soutien aux deux collègues CPIP injustement placés en garde à vue ces dernières semaines.

Ces situations sont révoltantes et nous révoltent. A juste titre.

Des collègues n'ont pas à être incriminés pour avoir rempli leur mission. Si nous sommes vigilants vis-à-vis des documents qui nous sont transmis, vérifier leur authenticité ne fait pas parti ni de nos attributions, ni de notre domaine de compétences !

Que dire de notre administration qui n'assume ni ses responsabilités, ni son rôle en termes de protection de ses agent.e.s. Le management par la peur, tout comme la culpabilisation des agent.e.s doit cesser.

En soutien à nos collègues injustement incriminés, afin de défendre nos métiers menacés par ces dérives, pour une juste reconnaissance des missions accomplies et le respect du travail réalisé, les personnels du SPIP 31/09 rejoignent l'appel à mobilisation lancé par l'intersyndicale SNEPAP-FSU, UFAP, Solidaires et CGT IP, pour la journée du mardi 17 mars 2026.

Nous appelons l'ensemble des professionnels des antennes SPIP du CD de Muret et du CP de Seysses, syndiqué.e.s et non syndiqué.e.s à

- organiser une journée SPIP mort le Mardi 17/03/2026

- ne plus transmettre les justificatifs remis par les personnes suivies aux autorités judiciaires et administratives puisqu'il ne leur appartient pas d'en vérifier l'authenticité

Insurgeons-nous contre ce dénigrement permanent de notre travail et de l'utilité de nos missions.

Sans respect et sans moyens : Pas de Justice !

A Muret, le 17/03/2026